

Maîtriser la conduite des engins de chantier d'une ou plusieurs catégories conformément à la recommandation R482 de l'INRS et obtenir le CACES® R482 de la catégorie visée.

Présentiel - Synchrone

Objectifs

Conduire et utiliser un engin de chantier en sécurité pour le conducteur et les personnes de l'environnement requiert les compétences suivantes, aussi bien théoriques (de 1 à 7) que pratiques (de 8 à 10).

S'y ajoutent des compétences spécifiques pour l'utilisation d'une télécommande (11) ou le chargement / déchargement sur porte-engins (12), selon les catégories et options retenues par le candidat :

1. Appréhender les responsabilités des acteurs organisant l'acte de conduire (le constructeur, l'employeur, le contrôleur technique, le conducteur, du chef de manœuvre, ..).
2. Connaître la technologie des engins utilisées, la terminologie, les dispositifs de sécurité et de protection, les principes de fonctionnement, les équipements interchangeables ainsi que les modes de commande, de propulsion, de transmission ou de direction.
3. Identifier les différents types d'engins, leurs caractéristiques et leurs capacités.
4. Connaître et comprendre les règles de circulations applicables aux engins de chantier (signalisation, marquage, consignes, règles de sécurité) sur chantier ou sur voie publique.
5. Connaître et maîtriser les risques liés à l'utilisation des engins, aussi bien liés au fonctionnement qu'à la conduite de ceux-ci, ainsi qu'aux opérations de levage, de transport ou de chargement qu'ils effectuent.
6. Savoir exploiter les engins et maîtriser les principaux risques (poste de conduite, conduite en cas d'incident, dispositifs de sécurité et port éventuel d'EPI, instructions du constructeur, interprétation des signalisations et des gestes de commandement conventionnels, effets des substances psycho-actives et des appareils électroniques sur la conduite).
7. Connaître et effectuer les vérifications d'usage des engins (justification de leur utilité, identification des principales anomalies).
8. Réaliser les prises de poste (environnement météo, balisage, risques environnants, adéquation) et les vérifications de l'engin (documents, contrôle visuel, poste de conduite, état des dispositifs de sécurité, niveaux, issues de secours, ..).
9. Effectuer et maîtriser toutes les manœuvres de conduite de l'engin : circulation, transport, chargement/déchargement, stationnement, utilisation en production selon sa destination, stabilité - élingage - adéquation de la charge ; identifier les risques environnants; vérifier le bon fonctionnement des dispositifs de sécurité; réaliser la montée/descente de l'engin en sécurité.
10. Connaître et effectuer les opérations de stationnement de l'engin en fin de poste (équipements compris), effectuer les opérations d'entretien quotidien et rendre compte des anomalies ou dysfonctionnements.
11. En cas de conduite au moyen d'une télécommande, connaître les commandes et les risques liés à son utilisation, effectuer les vérifications des équipements de transmission et exécuter tous les mouvements prévus pour l'engin avec la télécommande.
12. Pour les opérations de chargement / déchargement sur porte-engins, connaître et effectuer les vérifications du porte-engin (adéquation,

Public Visé

Toute personne devant travailler avec (des) engin(s) de chantier, même occasionnellement

Pré Requis

Avoir 18 ans minimum (sauf certaines exceptions réglementées)
Ne présenter aucune contre-indication médicale à la conduite d'engins

Modalités d'entrée en formation

Modalités et délais d'accès variables selon modalités de financement et disponibilité en centre.



Parcours pédagogique

CONNAISSANCE THEORIQUE

Connaissances générales

Rôle et responsabilités de chacun

Connaissance des différents acteurs internes et externes en prévention des risques

Technologie des engins de chantier

Les principaux types d'engins de chantier - Les catégories de CACES®

Notions élémentaires de physique

Stabilité et équilibre des engins

Lecture de la plaque de charge

Risques liés à l'utilisation des engins de chantier

Principaux risques

Repérage de ces risques potentiels

Exploitation des engins de chantier

Fonctionnement, rôle et utilité des différents dispositifs

Conduite à tenir en cas d'incident ou de défaillance

Justification du port des EPI

Interprétation des pictogrammes et panneaux de circulation

Plan de circulation et consignes de sécurité

Vérifications d'usage des engins de chantier

Vérifications et opérations de maintenance de premier niveau qui incombent au conducteur,

Principales anomalies concernant les éléments de l'engin

SAVOIR-FAIRE PRATIQUE

Prise de poste et vérification

Utilisation des documents suivants

Vérification visuelle de l'état de l'engin

Vérification de l'engin et des dispositifs de sécurité

Vérification de l'adéquation de l'engin aux opérations à réaliser

Conduite et manœuvres

Monter et descendre en sécurité

Circuler à vide et en charge, en marche avant / arrière, en ligne droite / en virage

Vérifier au préalable l'environnement de travail

Respecter les conditions de stabilité de l'engin

Fin de poste – Opérations d'entretien quotidien – Maintenance

Vérifier les différents niveaux et identifier les manques éventuels,

Effectuer les opérations d'entretien journalier

Méthodes pédagogiques

Enseignement théorique

Exercices pratiques sur plateau technique

Pratique sur plusieurs types d'engins selon catégorie(s)

Qualification Intervenant-e-s

Formateurs professionnels titulaires des CACES® et titulaire d'une formation à la pédagogie.

Intervenant "Testeur" certifié validant le CACES®

Méthodes et modalités d'évaluation

Pour obtenir le CACES®, le candidat doit à la fois remplir les conditions

de réussite aux épreuves théoriques et pratiques définies par la

recommandation. Les tests d'évaluation sont réalisés par un testeur

certifié, composé d'une épreuve théorique sous forme de QCM et d'une

épreuve pratique constitué d'un ensemble de réalisations préféfinies en



Modalités d'accessibilité handicap

Toutes personnes à mobilité réduite peuvent se renseigner auprès de nos services administratifs

Sanction formation

Délivrance Certificat Aptitude à la Conduite En Sécurité



Durée

35.00 Heures **5** Jours



Tarifs

En centre EUGENE FORMATION ou sur
eugeneformation.com



Contactez-nous !

EUGENE Formation
Sce Commercial

Tél. : 0388827027

Mail : formation@eugeneformation.com

Formation éligible au CPF. Vous pouvez vous inscrire sur Mon Compte Formation : voir descriptif détaillé ci-dessous

Descriptif détaillé RNCP / RS - France Compétences

Certificateur : INSTITUT NATIONAL RECHERCHE SECURITE - Validité certification : Date enregistrement 31/01/2025 | fin validité : 31/01/2030
A : Certificat d'aptitude à conduire en sécurité (CACES) Recommandation 482 catégorie A : Engins compacts - RS 7040
B1 : Certificat d'aptitude à conduire en sécurité (CACES) Recommandation 482 catégorie B1 : Engins d'extraction à déplacement séquentiel - RS 7041
B2 : Certificat d'aptitude à conduire en sécurité (CACES) Recommandation 482 catégorie B2 : Engins de sondage/forage à déplacement séquentiel - RS 7042
B3 : Certificat d'aptitude à conduire en sécurité (CACES) Recommandation 482 catégorie B3 : Engins rail-route à déplacement séquentiel - RS 7043
C1 : Certificat d'aptitude à conduire en sécurité (CACES) Recommandation 482 catégorie C1 : Engins de chargement à déplacement alternatif - RS 7044
C2 : Certificat d'aptitude à conduire en sécurité (CACES) Recommandation 482 catégorie C2 : Engins de réglage à déplacement alternatif - RS 7045
C3 : Certificat d'aptitude à conduire en sécurité (CACES) Recommandation 482 catégorie C3 : Engins de nivellement à déplacement alternatif - RS 7046
D : Certificat d'aptitude à conduire en sécurité (CACES) Recommandation 482 catégorie D : Engins de compactage - RS 7047
E : Certificat d'aptitude à conduire en sécurité (CACES) Recommandation 482 catégorie E : Engins de transport - RS 7048
F : Certificat d'aptitude à conduire en sécurité (CACES) Recommandation 482 catégorie F : Chariots de manutention tout-terrain - RS 7049
G : Certificat d'aptitude à conduire en sécurité (CACES) Recommandation 482 catégorie G : Conduite hors production des engins - RS 7023

